



UNION EUROPEENNE



PROJETS SOUTENUS AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPEEN ANNEE 2022

Pour l'année 2022,

■ Une subvention au titre du Fonds Social Européen a été attribuée pour 4 dossiers retenus lors de l'Assemblée départementale du 20 juin 2022 et du 17 octobre 2022.

Il s'agit des actions suivantes positionnées :

*** sur le dispositif 10 - Soutenir les parcours de retour à l'emploi - REACT EU**

- « Aide à l'accompagnement et à l'encadrement des chantiers d'insertion du Cher 2022 » pour un montant de subvention Fonds Social Européen de 242 480€ - Association Solidarité Emplois Ruraux,
- « Aide au financement du chantier d'insertion » pour un montant de subvention Fonds Social Européen de 151 434,66€ - Isa Entraide,

*** sur le dispositif 11 - « Assistance technique : Appui à la mise en œuvre de l'ensemble des étapes de la piste d'audit – REACT-EU » :**

- Assistance Technique_2021-2022_Departement18:

Dans le but de piloter et coordonner la gestion de la subvention globale Fonds Social Européen, le Département du Cher a choisi d'affecter une personne qui :

- Assure la constitution et le suivi de la subvention globale FSE et développe les outils, notamment financiers de suivi de l'exécution des conventions signées le 26 novembre 2015 et le 17 avril 2018.
- Sécurise la mobilisation des fonds en mettant en œuvre des services et des procédures qui assurent le respect des règles conformément aux principes de gestion de la Commission Européenne, à chaque étape du dossier,
- Sécurise la gestion des Fonds REACT-EU sur la période 2021 - 2022.

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19 en 2022 pour un montant de **18 287€**.

Il s'intègre dans l'Axe 6 du Programme Opérationnel National FSE, Axe 6 Assistance technique - REACT EU"

Objectif spécifique : Objectif Spécifique 1 : Appuyer la mise en œuvre des crédits REACT UE et évaluer leur impact.

*** sur le dispositif 12 - « Accompagner et Insérer – REACT EU»» :**

- « Accompagnement des allocataires du RSA vers et dans l'emploi 2022 » - Département du Cher

En tant que chef de file en matière d'aides sociales, le Département du Cher a confié à des techniciens de l'insertion professionnelle et de l'emploi l'accompagnement socio-professionnel et professionnel des bénéficiaires.

L'accompagnement est formalisé par écrit dans un contrat d'engagements réciproque. Ce contrat est suivi et ajusté.

Cette action a été retenue en 2022 pour un montant de 128 592,34€

Elle s'intègre dans l'axe 5 du Programme Opérationnel National Fonds Social Européen: Lutter contre les conséquences sociales de la crise sanitaire et préparer la reprise (REACT EU)

Objectif thématique 5.13: Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Priorité d'investissement 5.13i: Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie,

Objectif spécifique 5.13i.1: Améliorer l'insertion des personnes le plus impacté par la crise, notamment les inactifs, les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée, et améliorer l'offre d'insertion.